



Projet pédagogique été 2024

Accueil de loisirs 3 – 11 ans

Espace Associatif Cantonal d'Aime



1. Nos intentions pédagogiques et éducatives

Le projet pédagogique élaboré par l'équipe de l'ALSH s'inscrit dans le cadre du projet éducatif porté par l'EAC (Espace associatif cantonal), une association au service des habitants du territoire.

« L'accompagnement éducatif durant les temps extra scolaires concourt au développement de la cohésion et du lien social, à l'échelle du territoire d'animation ou est implanté l'association. La gestion des temps libres s'inscrit bien dans une continuité éducative, entre le temps familial et le temps scolaire, et se doit de contribuer par des apprentissages complémentaires à l'épanouissement de l'enfant ou du jeune. » (extrait du projet éducatif de l'EAC)

Promouvoir la mixité et l'altérité en...

- Accueillant tous les enfants dans leur diversité
- Proposant des activités et des temps d'échanges pour permettre aux enfants de s'exprimer

Renforcer la participation des parents en ...

- Organisant des spectacles et moments partagés de restitution à la fin de cycles d'activités
- Invitant à un moment convivial de restitution au retour des séjours

Développer la solidarité intergénérationnelle en ...

- Organisant une activité intergénérationnelle par mois avec les seniors volontaires de l'EAC et en partenariat avec la référente seniors
- Organisant ponctuellement des activités à l'EHPAD

Sensibiliser à la notion de développement durable en ...

- Privilégiant les sorties à proximité du centre
- Proposant des activités de découverte de l'environnement
- Privilégiant les matériaux de récupération pour les activités manuelles et en faisant appel aux partenaires locaux (Antropia)

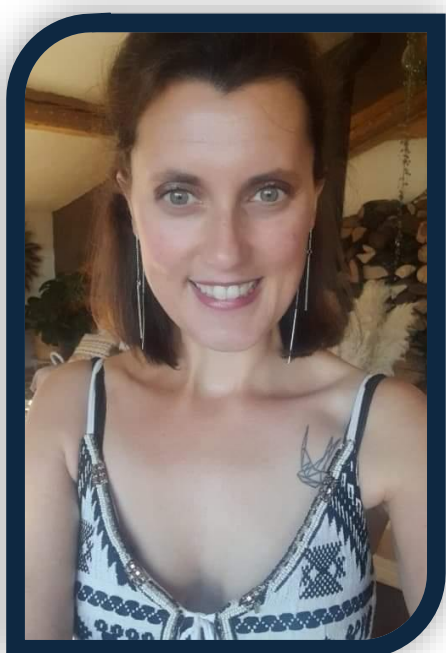
Vivre des expériences nouvelles et favoriser l'autonomie en ...

- Proposant des séjours dès 4 ans
- Privilégiant des séjours en gestion libre dès 7 ans en respectant la libre participation des enfants aux activités proposées

2. L'équipe permanente de l'accueil de loisirs à l'EAC



Tino PELLETIER : animateur permanent à l'enfance, fort d'une expérience de plusieurs années auprès du secteur jeunes, titulaire du BAFA. Je suis passionné de beat-box et je donne des cours d'initiation. Vous me verrez tout l'été, principalement chez les 9 - 11 ans. J'accompagnerai le séjour à Thonon-les-Bains.



Alexandra DOCQUOIS : adjointe de direction, titulaire d'un CAP petite enfance et en cours de formation BAFD. J'apprécie particulièrement les activités manuelles, la cuisine et j'aime pousser la chansonnette ! Vous me verrez tout l'été et j'accompagnerai les deux mini-camps.

Ophélie BOEGLIN : directrice, titulaire d'un master MEEF (Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation). J'adore les sports de pleine nature comme l'escalade, le trail et le kayak. Vous me verrez tout l'été et j'accompagnerai les deux séjours à Fréjus.



Des animateurs vacataires complètent l'équipe permanente tout au long de l'été. Vous trouverez des trombinoscopes des animateurs affichés dans les différents espaces occupés par les enfants.

3. Le fonctionnement de l'accueil de loisirs

a. Les locaux

L'accueil de loisirs occupe des locaux partagés avec l'école de musique Cali'son et l'école élémentaire du Pavillon, situés respectivement au 426 rue du Prince et au 455 rue du Prince, 73210 AIME.



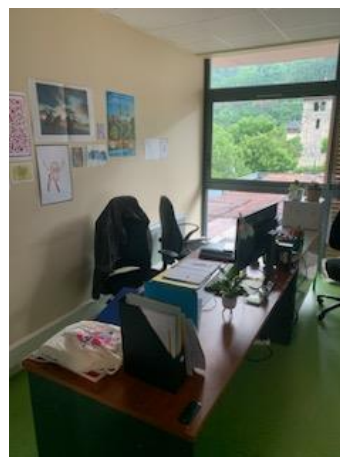
A leur arrivée le matin, les enfants et leurs parents sont accueillis dans le hall du Cali'son par la direction (Ophélie ou Alexandra). Le temps d'accueil est commun aux différentes tranches d'âge dans l'auditorium. Les enfants sont ensuite répartis dans leur groupe avec leurs animateurs.

Au moment du départ, les 3 – 5 ans sont récupérés par leurs parents dans leur salle à l'étage du Cali'son tandis que les 6 – 8 ans et les 9 – 11 ans sont récupérés dans l'auditorium ou dans les espaces extérieurs lorsque la météo est belle.

Au fil de la journée, selon l'effectif et les activités prévues, les enfants occupent les différentes salles mises à la disposition du centre de loisirs ainsi que la cour de l'école du Pavillon et le jardin du Cali'son.

Les repas peuvent être pris en extérieur, dans les salles ou dans la cuisine du Cali'son.

Les bureaux de l'Espace Associatif Cantonal d'Aime sont quant à eux situés au 94 grande rue à Aime, pour la gestion administrative et la logistique (inscriptions, transport, divers matériels...).



b. Le public accueilli

Nous accueillons les enfants de 3 à 11 ans de la communauté de communes (COVA) tout au long de l'année scolaire. Pendant les vacances, les enfants sont répartis en trois tranches d'âge afin de respecter leur rythme et de proposer un programme d'animations qui réponde à leurs besoins.

c. L'organisation de la journée

La journée est rythmée par des temps de jeux libres et d'activités préparées par les animateurs. L'équipe œuvre à respecter le rythme des enfants en fonction de leur âge ainsi que les variations d'intensité au fil de la journée pour répondre à leurs besoins. Le principe de la libre participation est respecté : on ne force pas un enfant à faire une activité ou à participer à un jeu s'il ne le souhaite pas.

Lors de sorties à la journée, les besoins de repos sont respectés autant que possible mais le rythme peut être amené à changer (transport, horaires des activités, météo...)

Le respect des horaires d'accueil est essentiel pour permettre à l'équipe d'animation d'assurer le bon déroulement des sorties et activités au programme.

Une journée chez les 3 – 5 ans ...

7h30 - 9h00

- **Accueil échelonné:** les enfants sont accueillis par les animateurs et profitent d'un temps de jeux libres.

9h - 9h30

- **Regroupement:** les enfants se rassemblent, des petits jeux et comptines pour fédérer le groupe peuvent être proposés. Les animateurs présentent l'activité qui va suivre aux enfants, c'est un moment d'échanges où chacun peut s'exprimer.

9h30 - 11h

- **Activité du matin:** les animateurs accompagnent les enfants dans l'activité, les stimule et les encouragent. Ils valorisent les productions et sollicitent les enfants pour qu'ils donnent leur avis.

11h - 11h30

- **Rangement et jeux libres:** les enfants sont invités à participer au rangement de leur salle et peuvent jouer librement avant le repas.

11h30 - 12h30

- **Repas:** après le passage aux toilettes et le lavage de mains, les enfants se mettent à table. Les animateurs mangent avec les enfants, c'est un moment convivial de partage où chacun mange à son rythme.

12h30 - 13h30

- **Temps calme:** des activités calmes sont proposées aux enfants (lecture d'histoire, écoute musicale, motricité douce, jeux de manipulation...). Les enfants accueillis à la demi-journée partent ou arrivent entre 13h et 13h30.

13h30 - 15h30

- **Activité de l'après-midi:** tandis que certains enfants font la sieste, ceux qui ne dorment pas participent aux activités proposées par les animateurs. Les enfants qui se réveillent progressivement peuvent rejoindre le groupe et participer aux activités s'ils le souhaitent.

15h30 - 16h

- **Rangement et jeux libres:** les enfants sont invités à participer au rangement de leur salle et peuvent jouer librement avant le goûter.

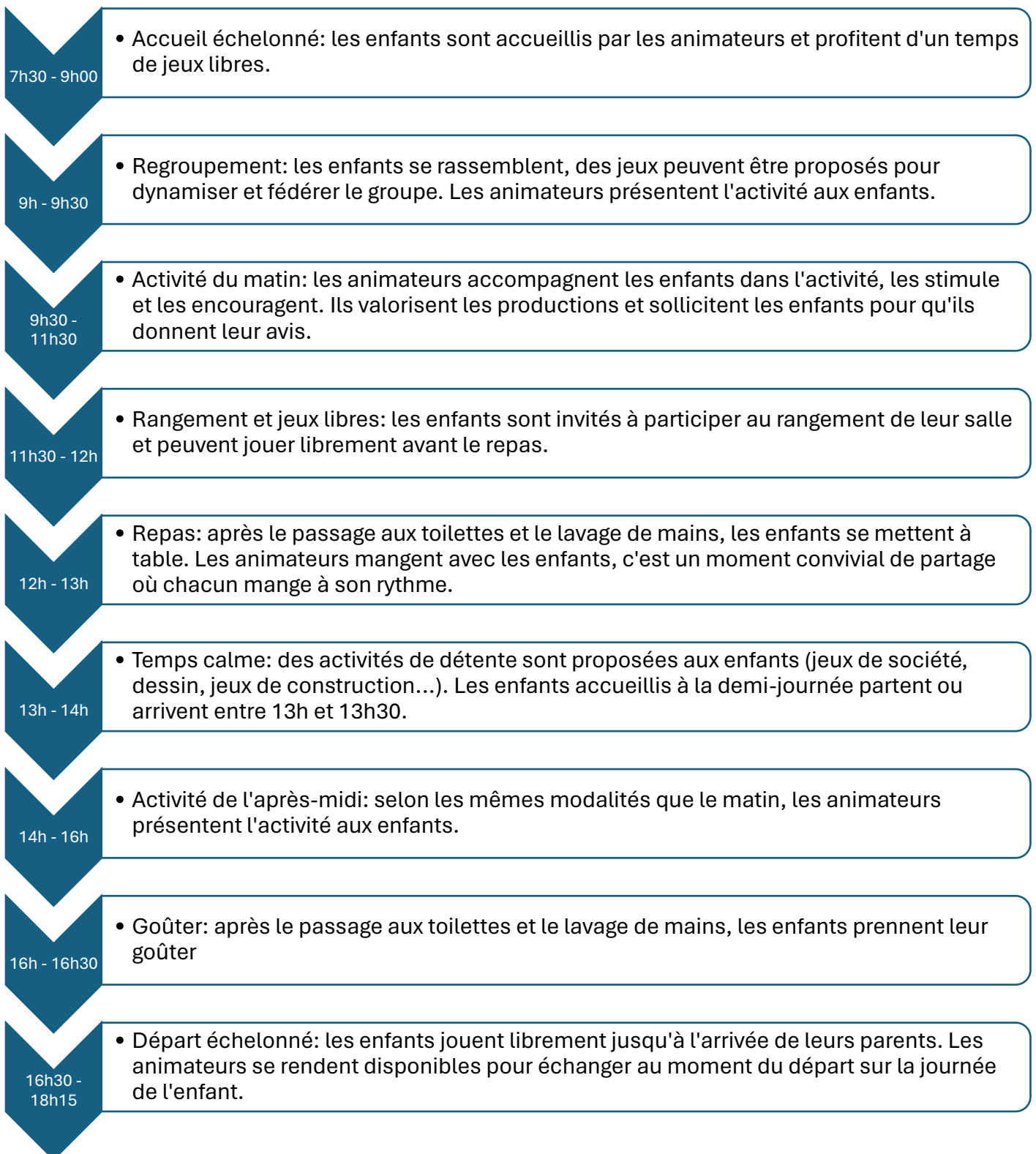
16h - 16h30

- **Goûter:** après le passage aux toilettes et le lavage de mains, les enfants prennent leur goûter.

16h30 - 18h15

- **Départ échelonné:** les enfants jouent librement jusqu'à l'arrivée de leurs parents. Les animateurs se rendent disponibles pour échanger au moment du départ sur la journée de l'enfant.

Une journée chez les 6 – 11 ans ...



4. Les missions et les engagements de l'équipe d'animation

La direction est garante de la mise en œuvre du projet pédagogique et de la bonne gestion de l'accueil de loisirs. Par sa présence effective sur le terrain, elle s'engage :

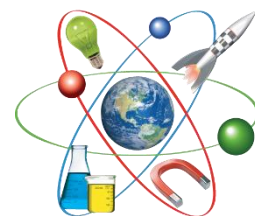
- *Après des enfants* : à tout mettre en œuvre pour garantir aux enfants des conditions d'accueil sécurisantes répondant à leurs besoins, à être disponible pour accueillir la parole de l'enfant.
- *Après des parents* : à accueillir les parents fréquentant pour la première fois le centre de loisirs en leur fournissant toutes les informations utiles pour leur enfant, à être disponible pour échanger avec les parents qui en manifestent le besoin, à communiquer de manière claire et régulière sur les projets et les activités menées ainsi que les règles de fonctionnement.
- *Après des animateurs* : à accueillir les nouveaux animateurs en mettant à disposition toutes les informations et les outils nécessaires à leur prise de poste, à être disponible et à l'écoute des questions et besoins exprimés par les animateurs, à accompagner les animateurs dans leur parcours de formation et à soutenir et proposer des solutions à un animateur en difficulté.

Les animateurs ... Ils s'engagent :

- *Après des enfants* : à assurer la sécurité physique, morale et affective des enfants, à instaurer un cadre rassurant et explicite pour permettre à chacun de s'épanouir en collectivité, à proposer et animer des activités variées en prenant en compte les besoins et les envies des enfants.
- *Après des parents* : à accueillir les parents avec courtoisie, à transmettre toute information utile et importante relative à l'enfant ou à l'organisation de l'accueil de loisirs, à orienter les parents vers la direction si nécessaire.
- *Après de la direction* : à respecter leur planning, à mettre en œuvre le programme d'activités préparé en amont de l'accueil des enfants, à respecter le règlement intérieur et les consignes données, à transmettre toute information utile et importante au sujet des enfants accueillis.

5. Les projets thématiques de l'été 2024

Une dominante « **scientifique** » est proposée en **juillet** pour faire vivre des expériences variées aux enfants, répondre à leur curiosité et leur besoin de compréhension du monde qui les entoure. L'ambition est d'explorer son environnement plus ou moins proche pour en découvrir la richesse et avoir envie de le préserver.



- ✓ *Apprentis zoologues et botanistes* : faire découvrir la faune et la flore, donner envie aux enfants de préserver l'environnement et de protéger ce qui est fragile.
- ✓ *Les 5 sens en éveil* : vivre des expériences sensorielles, particulièrement chez les plus petits, comprendre le fonctionnement du corps humain chez les plus grands.
- ✓ *Les 4 éléments* : réaliser des expériences variées pour comprendre les phénomènes naturels ordinaires et extraordinaires qui se produisent sur Terre.
- ✓ *Les p'tits inventeurs* : découvrir les grandes inventions qui ont bouleversé nos vies et comprendre à travers des expériences accessibles et variées le fonctionnement d'objets du quotidien.



Une dominante « **artistique** » est retenue en **août** pour permettre aux enfants de s'exprimer et de prendre confiance en eux à travers des activités variées mêlant la danse, le chant et le théâtre.

- ✓ *Sa'voix* : explorer les possibilités de la voix, jouer avec les sons que l'on peut produire, oser chanter devant les autres et se mettre en scène.
- ✓ *Stand up comedy* : explorer les différentes formes de comique et d'humour, rire et faire rire, oser se produire devant les autres et accepter la critique.
- ✓ *Voyage sous l'océan* : semaine à thème autour de la musique et de la danse avec Christina Chaplais en vue de créer un court spectacle qui sera proposé aux familles le vendredi 23 août.
- ✓ *Le cabaret des enfants* : semaine à thème autour de la magie et du théâtre de rue avec Marjolaine Tourtet et Aurélien Etiévent en vue de créer un spectacle qui sera proposé aux familles le vendredi 30 août.

L'été au centre de loisirs, ce sont aussi...

- ✓ Des sorties hebdomadaires pour se rafraîchir, profiter du plein air, se détendre et passer de belles vacances !
- ✓ Des séjours de vacances dès 4 ans pour offrir aux enfants l'opportunité de partir à la découverte de nouveaux horizons et vivre leurs propres expériences !



6. Evaluation du projet pédagogique

Le projet pédagogique a pour vocation d'évoluer en fonction de multiples facteurs : les envies exprimées par les enfants, les attentes des parents, les souhaits et les idées de l'équipe d'animation. Le projet de l'été sera évalué en septembre 2024 afin de cibler les réussites et les pistes d'amélioration à travailler pour l'été suivant.

Nous aurons réussi à ...	Si ...
Promouvoir la mixité et l'altérité	Les enfants entretiennent de bonnes relations entre eux et avec leurs animateurs.
Renforcer la participation des parents	Les parents assistent aux représentations et temps forts auxquels ils sont invités. La communication entre les familles et l'équipe est claire et fluide.
Développer la solidarité inter-générationnelle	Les enfants partagent des moments conviviaux avec des seniors et créent de nouveaux liens.
Sensibiliser au développement durable	Les enfants sont conscients de l'impact des activités humaines sur l'environnement et mettent quelques gestes en œuvre pour le limiter.
Favoriser l'autonomie	Les enfants ont des repères et prennent des initiatives.

L'équipe se tient à votre disposition si vous rencontrez des difficultés, si vous avez des suggestions ou des questions sur le projet pédagogique.